



PAGES PRATIQUES

Aller au spectacle, c'est apprendre autrement !

La formation du spectateur permet de mettre l'élève en appétit en lui fournissant quelques clefs, quelques repères qui suscitent son attente sans déflorer l'intérêt de la représentation.

La scène nationale participe au développement de la place des arts et de la culture au sein des établissements scolaires, à la fidélisation des publics dès le plus jeune âge et à l'épanouissement des élèves. Hanna Louqaïs, Marine Lacombe et Hélène Villain au sein du service des relations avec les publics œuvrent à cette mission.

Pour mener à bien cet engagement, le Service des publics de la scène nationale comprend un Service éducatif avec deux enseignants missionnés par le Rectorat pour assurer un lien permanent et privilégié entre la scène nationale et les établissements scolaires. Cette aide précieuse permet de faire connaître les missions de la scène nationale, ses ressources et ses propositions artistiques afin de favoriser et promouvoir une fréquentation active des enseignants et de leurs élèves.

Conseils et réalisation de dossiers pédagogiques, aides au montage de projet éducatif permettent une adéquation pertinente entre les objectifs d'éducation artistique inscrits dans nos missions et les enjeux de l'action culturelle au cœur de l'École.

Le Service éducatif de la scène nationale a ouvert en 1999. Aujourd'hui, il se compose de deux enseignants missionnés par la DAAC auprès du service des publics : Saad Bellaj pour le théâtre et Claire Pavy pour les arts du mouvement. Ils sont tous deux missionnés dans le cadre du premier et second degré.

POUR NOUS CONTACTER

Service éducatif du Théâtre Molière-Sète, scène nationale archipel de Thau

serviceeducatif@tmsete.com / 04 67 18 68 64

Saad Bellaj

Enseignant missionné Théâtre

saad.bellaj@ac-montpellier.fr / 06 22 18 08 17

Claire Pavy

Enseignante missionnée Arts du mouvement

claire.moisson@ac-montpellier.fr / 06 50 57 77 02

Théâtre Molière-Sete, scène nationale archipel de Thau

Marine Lacombe

Marine Lacombe, responsable des relations avec le secteur jeunesse

marinelacombe@tmsete.com / 04 67 18 53 22 – 06 85 28 57 01

Les sorties au spectacle en temps scolaire

Cette saison, la phase d'inscription court du vendredi 19 juin au vendredi 3 juillet. Pour vous inscrire vous devrez faire votre demande au moyen **d'un google form (lien dans le mail)**. Vous avez la possibilité de vous inscrire à 3 spectacles.

Que vous veniez régulièrement au TMS ou ponctuellement avec vos élèves, la place est à 5€ par élève et par représentation.

Attention, nous organisons votre déplacement dès lors que vous sortez de votre commune. Un bus sera au rendez-vous pour vous chercher devant ou à proximité de l'école et vous ramener à la fin de la séance.

Lorsque le lieu de spectacle est dans votre commune vous pouvez vous y rendre à pied ou bien dans le cas contraire, vous devez organiser vous-même votre transport.

Dans ce cas, nous vous demandons d'être présents 15 minutes avant le début de la séance afin de faciliter votre accueil.

Concernant l'encadrement des élèves, nous comptons un adulte par groupe de 8 enfants pour la maternelle (enseignant inclus) et pour l'école primaire 1 adulte pour 12.

Ces places sont exonérées. Les accompagnateurs qui viendraient en plus seront facturés (sauf circonstance exceptionnelle) au tarif de 8€.

Dès que nous aurons réalisé le planning de la saison, nous vous confirmerons votre inscription par mail et vous donnerons le montant à régler pour l'année.

Nous étudions chaque année vos vœux avec attention et nous essayons de faire au mieux pour y répondre, mais nous avons généralement beaucoup plus de demandes que de places disponibles. Aussi lorsque nous n'avons pas pu vous attribuer de spectacles pour l'année en cours, sachez que votre demande sera traitée prioritairement pour la saison suivante.

Pour chaque spectacle, un mois avant la représentation, nous vous enverrons un planning récapitulatif, c'est ce planning qui fait foi. Nous attendrons de vous une confirmation de votre présence au spectacle et l'effectif de spectateurs de votre classe (réactualisé si besoin).

Si vous êtes dans l'impossibilité de vous rendre à la séance prévue, merci de nous prévenir rapidement.

A la suite de votre confirmation et avant chaque spectacle, vous recevrez une facture basée sur l'effectif annoncé (élèves), c'est ce nombre qui sera pris en compte pour la facturation.

Merci et à très bientôt !